

## FONDS DE DOTATION NOV ACSEA

1 impasse des Ormes  
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

TALENZ FIDORG AUDIT

(Siège) Le Trifide - 18 rue Claude Bloch | 14050 Caen Cedex 4 | Téléphone : 02.31.46.23.23 | E-mail : caen@talenz-fidorg.fr  
62 rue de la Chaussée d'Antin | 75009 Paris | Téléphone : 01.40.16.79.80 | E-mail : paris@talenz-fidorg.fr

[www.talenz-audit.fr](http://www.talenz-audit.fr)

SAS au capital de 124 000 € | SIRET 33971386900016 | RCS Caen 339 713 869 | TVA Intracommunautaire FR 61339713869  
Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Normandie

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale de l'association NOV ACSEA,

### OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association NOV ACSEA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### FONDEMENT DE L'OPINION

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## VERIFICATIONS SPECIFIQUES

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

## RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Caen,

**TALENZ FIDORG AUDIT SAS**

**Aude MARESQ**  
Commissaire aux Comptes  
Associée

Signé électroniquement le 10/04/2024 par  
Aude Maresq



NOV ACSEA  
 1, Impasse des Ormes  
 14200 HÉROUVILLE ST CLAIR

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2023**

A C T I F	N° Note Expl.	Total		Total		P A S S I F	N° Note Expl.	Total	
		Bruts 2023	Amortissement provisions 2023	nets 2023	nets 2022			2023	2022
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>						<b>FONDS PROPRES</b>			
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						Fonds associatifs sans droit de reprise			
Terrains et Aménagement de Terrains						Dotation initiale	15 000	15 000	
Constructions						Réserves :			
Installations techniques; matériel et outillage						Autres réserves			
Matériel de transport						Report à nouveau :			
Matériel et Mobilier						Résultat de l'exercice			
matériel taxe d'apprentissage						<b>SOUS TOTAL SITUATION NETTE :</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>	
Immobilisations en cours									
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>						Subventions d'investissement			
Titres Participation						Provisions réglementées :			
Titres Immobilisés						Réserves des plus values nettes d'actif			
Autres créances immobilisées (CET, dépôts et cautionnements)									
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>									
<b>TOTAL 1</b>						<b>TOTAL 1</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>	
<b>VALEUR D'EXPLOITATION</b>						<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>			
<b>STOCKS</b>						Fonds délégué :			
						Mécénats	28 520	41 786	
						Dons manuels		50	
<b>TOTAL 2</b>						<b>TOTAL 2</b>	<b>28 520</b>	<b>41 836</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						<b>PROVISIONS</b>			
Prod à recevoir		22 768		22 768	50	- Provisions pour risques et charges			
						<b>TOTAL 3</b>			
<b>REANCES</b>		<b>22 768</b>		<b>22 768</b>	<b>50</b>	<b>DETTES</b>			
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>		<b>15 000</b>		<b>15 000</b>		AUTRES DETTES			
<b>DISPONIBILITES</b>		<b>31 671</b>		<b>31 671</b>	<b>85 106</b>	Fournisseurs	3 485	4 835	
						fournisseurs, factures non parvenues		1 050	
						comptes courants Fondateur	22 435	22 435	
Charges constatées d'avance						produits constatés d'avance			
<b>TOTAL 3</b>		<b>69 439</b>		<b>69 439</b>	<b>85 156</b>	<b>TOTAL 4</b>	<b>25 919</b>	<b>28 319</b>	
<b>TOTAL A C T I F</b>		<b>69 439</b>		<b>69 439</b>	<b>85 156</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>69 439</b>	<b>85 156</b>	

	Exploitation 2 023	Exploitation 2022	Écarts en C
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
<b>PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>			
708 - Autres prestations des services			
75 - Autres produits de gestion courante			
Versements des fondateurs	22 768	27 565	-4 798
Ressources liées à la générosité du public	14 937	41 836	-26 899
789 - Reprise sur Fonds Dédiés	28 253		
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>65 958</b>	<b>69 402</b>	<b>-31 697</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
AUTRES ACHATS	621	1 015	-394
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	15 301	23 331	-8 029
HONORAIRES	6 845	2 460	4 385
AUTRES CHARGES : voyages déplacement		354	-354
cartes visites- cartes correspondances		176	-176
redevance INPI		230	-230
Q. PARTS GENEROSITES REVERSEES	28 253		
REPORTS RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	14 937	41 836	-26 899
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>65 958</b>	<b>69 402</b>	<b>-31 697</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
INTERETS ET PRODUITS DE PLACEMENT BRUTS			0 0
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
REPORTS SUR RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III) - (IV)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
.sur opérations de gestion . Reprise sur Fonds dédiés			
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>I. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V) - (VI)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>65 958</b>	<b>69 402</b>	<b>-31 697</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI)</b>	<b>65 958</b>	<b>69 402</b>	<b>-31 697</b>
<b>RESULTAT GLOBAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

## ANNEXE

### OBJET DE L'ASSOCIATION

Le fonds de dotation a été déclaré le 15 décembre 2021, publié au Journal Officiel le 04/02/2022 pour une durée indéterminée.

Le fonds de dotation a pour objet de financer, seul ou en coopération avec d'autres acteurs de l'économie sociale de la région Normandie :

- toute activité d'intérêt général à caractère social, médico social, familial, éducatif ou culturel favorisant l'épanouissement le bien être et l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté ou en situation de handicap;
- des travaux de recherche, des journées de formation et d'études en lien avec l'objet social de l'ACSEA dont la vocation est d'apporter à des enfants, adolescents ou adultes en difficulté, les soutiens, accompagnements et protections spécifiques dont ils peuvent avoir besoin ponctuellement ou durablement durant leur vie;
- éditer toute publication et autres documents d'information

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

En 2023, certains projets 2022 ont été finalisés : voiturette AMI (IMPRO), rosalie et vélos (Foyer de Vie), fresque (SAP), téléphones portables et radios solaires (Trait d'Union). L'un des projets 2023 a également été finalisé : voyage à Londres (Champ Goubert). Tous les fonds sont reportés en 2024 par mécanisme de Fonds Dédiés.

Le fonds de dotation a été créé au JO le 04/02/22 avec une dotation non consommable de 15 000,00 €.

En 2023, un placement financier de la dotation non consommable a été effectué le 28 juillet en CAT (compte à terme) pour une durée de 3 ans.

Depuis le 1er Septembre 2023, l'association Acséa apporte une contribution en nature au Fonds de Dotation. Acséa participe à son fonctionnement : démarchage de potentiels donateurs et mécènes, communications, comptabilité, gestion administrative et secrétariat des instances du Fonds de Dotation.

Les honoraires du commissaire aux comptes (TALENZ) ont été comptabilisés sur l'exercice pour 6 844,80 €.

Aucune immobilisation n'a été créée sur l'exercice 2023.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 sous réserve des dispositions particulières du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé non lucratif. Ce dernier a été modifié par le règlement ANC n°2020-08.

## COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	40,00	40,00	50,00	50,00
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat	14 897,00	14 897,00	41 786,35	41 786,35
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	22 767,74		27 565,46	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	28 253,48	28 253,48		
<b>TOTAL</b>	<b>65 958,22</b>	<b>43 190,48</b>	<b>69 401,81</b>	
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	28 253,48	28 253,48		
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	15 301,46		24 521,46	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	7 466,28		3 044,00	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	14 937,00	14 937,00	41 836,35	41 836,35
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES				
<b>TOTAL</b>	<b>65 958,22</b>	<b>43 190,48</b>	<b>69 401,81</b>	<b>41 836,35</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>				

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>			
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>			
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>				

## COMpte D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC (LOI n°91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénat		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	28 253,48		- Dons manuels	40,00	50,00
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	14 897,00	41 786,35
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>28 253,48</b>		<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>14 937,00</b>	<b>41 836,35</b>
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	14 937,00	41 836,35	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	28 253,48	
<b>EXCEDENT DE LA GÉNEROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>			<b>DEFICIT DE LA GÉNEROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>43 190,48</b>	<b>41 836,35</b>	<b>TOTAL</b>	<b>43 190,48</b>	<b>41 836,35</b>

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GÉNEROSITÉ DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-) investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	0	
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GÉNEROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0</b>

NOV ACSEA : Dons reçus

		2023					
		Montant	Non encore affectés	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice 789600	Engagements à réaliser sur ressources affectées 689600	Fonds restants à engager en fin d'exercice 196000
04/05/22	<b>FONDS DE DOTATION :</b> Fonds dotation Marie Liesse			10 822,01	2 213,95		8 608,06
	<b>DONS</b>						
18/03/22	ATS			3 000,00	3 000,00		0,00
31/05/22	GCI CONSTRUCTIONS			500,00	428,57		71,43
22/06/22	ATS (2ÈME DON)			8 000,00	8 000,00		0,00
24/06/22	NETTO DECOR			1 000,00	857,14		142,86
24/06/22	DOMINO ASSIST			1 000,00	1 000,00		0,00
08/07/22	NXP			2 000,00	1 714,29		285,71
27/07/22	C.AGRICOLE : en attente virement ATC			3 419,34			3 419,34
16/09/22	KOESIO			1 000,00			1 000,00
28/09/22	ADISTO			500,00	498,97		1,03
28/09/22	INSURTE			500,00	498,97		1,03
29/09/22	PRO CONSEIL			649,00	647,66		1,34
03/10/22	URBISYS			500,00	498,97		1,03
06/10/22	CMEG			500,00	498,97		1,03
13/10/22	SODIPREN			1 500,00	1 500,00		0,00
26/10/22	APPEL MEDICAL			6 896,00	6 896,00		0,00
31/12/22	ITTY MATTHIEU			50,00			50,00
	<b>DONS</b>						
18/04/23	SYSTEME B	500,00				500,00	500,00
13/11/23	CATIA SORAIA- Vitry s/seine	40,00	40,00			40,00	40,00
28/11/23	ADSITO	625,00				625,00	625,00
28/11/23	PRO CONSEIL	625,00				625,00	625,00
01/12/23	URBISYS	625,00				625,00	625,00
04/12/23	INCENDIS FORMATION	500,00				500,00	500,00
12/12/23	INSURTE	625,00				625,00	625,00
19/12/23	KOESIO	2 997,00				2 997,00	2 997,00
19/12/23	MAIF	1 000,00				1 000,00	1 000,00
20/12/23	CREDIT MUTUEL	7 400,00				7 400,00	7 400,00
	<b>Total général =</b>	<b>14 937,00</b>	<b>40,00</b>	<b>41 836,35</b>	<b>28 253,48</b>	<b>14 937,00</b>	<b>28 519,87</b>

contrôle au 31/12/23 : cpte 512"D" =	100 092,60
AN	-85 105,60
prod à recevoir N-1	-50,00
	<b>14 937,00</b>

ANNEXE

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE ET DES AMORTISSEMENTS

	Immo. Incorporel.	Immo. Corporelles	Immo. Financières	TOTAL
I - VALEURS BRUTES				0
Augmentation				0
Diminution				0
Situation 31.12.21	0	0	0	0
II - AMORTISSEMENTS				0
Augmentation				0
Diminution				0
Situation 31.12.21	0	0	0	0
III - VALEUR NETTE (I - II)	0	0	0	0

DURÉES D'AMORTISSEMENT

- IGAAC	Linéaire	de 8 à 10 ans
- Matériel & Outillage	Linéaire	5 ans
- Matériel de transport	Linéaire	5 ans
- Matériel de bureau	Linéaire	10 ans
- Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
- Mobilier	Linéaire	6 à 10 ans

ETAT DES PROVISIONS ET FONDS DEDIES

	Début exercice	Augment. Dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
I - PROVISIONS REGLEMENTEES				
II - PROV. RISQUES ET CHARGES	0		0	0
III - FONDS DEDIES	41 836	14 937	28 253	28 520
IV - SUR ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Clients				
V - AUTRES PROVISIONS				
TOTAL I+II+III+IV+V+VI	41 836	14 937	28 253	28 520
dont DOTATIONS		14 937	28 253	
- d'exploitations				
- financières				
- exceptionnelles				
ET REPRISES				

Les fonds dédiés correspondent à des dons perçus en 2022 et 2023 partiellement utilisés au 31/12/202

ETAT DES FONDS PROPRES

	Début exercice	Augmen- tations	Diminu- tions	Fin exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	15 000			15 000
Réserves affectées à l'investissement				
Réserve de compensation				
Réserve de compensation Héberg.				
Résultat N-1 Héberg.				
Report à nouveau				
Résultat N-1				
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>15 000</b>			<b>15 000</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>15 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>15 000</b>

ANNEXE

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	TOTAL	1 AN AU +	+ DE 1 AN
Créances immobilisées			
Créances clients	0		
Autres créances	22 768		
Charges constatées d'avance	0		
<b>TOTAL</b>	<b>22 768</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Montant des prêts en cours d'exercice	Accordé Remboursé		

ETAT DES DETTES	TOTAL	1 AN AU +	1 A 5 ANS	+ DE 5 ANS
Dettes financières				
Dettes fournisseurs	0			
Dettes fiscales et sociales	0			
Autres dettes	25 919	28 319		
Produits constatés d'avance	0			
<b>TOTAL</b>	<b>25 919</b>	<b>28 319</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts en cours d'exercice	Souscrits Remboursé			

ANNEXE

PRODUITS A RECEVOIR

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
CREANCES	
Créances et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	22 768
<b>TOTAL</b>	<b>22 768</b>

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	3 485
Dettes fiscales et sociales.....	
Autres dettes.....	
<b>TOTAL</b>	<b>3 485</b>

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation.....		0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



	Exploitation 2023	Exploitation 2022	Écarts en €
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
<b>PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>			
708 - Autres prestations des services			
75 - Autres produits de gestion courante			
Versements des fondateurs	22 768	27 565	-4 798
Ressources liées à la générosité du public	14 937	41 836	-26 899
789 - Reprise sur Fonds Dédiés	28 253		
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>65 958</b>	<b>69 402</b>	<b>-31 697</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
AUTRES ACHATS	621	1 015	-394
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	15 301	23 331	-8 029
HONORAIRES	6 845	2 460	4 385
AUTRES CHARGES : voyages déplacement		354	-354
cartes visites- cartes correspondances		176	-176
redevance INPI		230	-230
Q. PARTS GENEROSITES REVERSEES	28 253		
REPORTS RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	14 937	41 836	-26 899
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>65 958</b>	<b>69 402</b>	<b>-31 697</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
INTERETS ET PRODUITS DE PLACEMENT BRUTS			0 0
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
REPORTS SUR RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III) - (IV)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
.sur opérations de gestion			
. Reprise sur Fonds dédiés			
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>3. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V) - (VI)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>65 958</b>	<b>69 402</b>	<b>-31 697</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI)</b>	<b>65 958</b>	<b>69 402</b>	<b>-31 697</b>
<b>RESULTAT GLOBAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	







## ANNEXE

### OBJET DE L'ASSOCIATION

Le fonds de dotation a été déclaré le 15 décembre 2021, publié au Journal Officiel le 04/02/2022 pour une durée indéterminée.

Le fonds de dotation a pour objet de financer, seul ou en coopération avec d'autres acteurs de l'économie sociale de la région Normandie :

- toute activité d'intérêt général à caractère social, médico social, familial, éducatif ou culturel favorisant l'épanouissement, le bien être et l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté ou en situation de handicap;
- des travaux de recherche, des journées de formation et d'études en lien avec l'objet social de l'ACSEA dont la vocation est d'apporter à des enfants, adolescents ou adultes en difficulté, les soutiens, accompagnements et protections spécifiques dont ils peuvent avoir besoin ponctuellement ou durablement durant leur vie;
- éditer toute publication et autres documents d'information

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

En 2023, certains projets 2022 ont été finalisés : voiturette AMI (IMPRO), rosalie et vélos (Foyer de Vie), fresque (SAP), téléphones portables et radios solaires (Trait d'Union). L'un des projets 2023 a également été finalisé : voyage à Londres (Champ Goubert). Tous les fonds sont reportés en 2024 par mécanisme de Fonds Dédiés.

Le fonds de dotation a été créé au JO le 04/02/22 avec une dotation non consommable de 15 000,00 €.

En 2023, un placement financier de la dotation non consommable a été effectué le 28 juillet en CAT (compte à terme) pour une durée de 3 ans.

Depuis le 1er Septembre 2023, l'association Acséa apporte une contribution en nature au Fonds de Dotation. Acséa participe à son fonctionnement : démarchage de potentiels donateurs et mécènes, communications, comptabilité, gestion administrative et secrétariat des instances du Fonds de Dotation.

Les honoraires du commissaire aux comptes (TALENZ) sont bien comptabilisés.

Aucune immobilisation n'a été créée sur l'exercice 2023.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 sous réserve des dispositions particulières du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé non lucratif. Ce dernier a été modifié par le règlement ANC n°2020-08.



## COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	40,00	40,00	50,00	50,00
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat	14 897,00	14 897,00	41 786,35	41 786,35
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	22 767,74		27 565,46	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	28 253,48	28 253,48		
<b>TOTAL</b>	<b>65 958,22</b>		<b>69 401,81</b>	
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	28 253,48	28 253,48		
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	15 301,46		24 521,46	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	7 466,28		3 044,00	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	14 937,00	14 937,00	41 836,35	41 836,35
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES				
<b>TOTAL</b>	<b>65 958,22</b>	<b>43 190,48</b>	<b>69 401,81</b>	<b>41 836,35</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>0,00</b>			

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>			
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>			
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>				



## COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n°91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénat		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	28253,48		- Dons manuels	40	50
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	14897	41786,35
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES EMPLOIS	28253,48		TOTAL DES RESSOURCES	14937	41836,35
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	14937	41836,35	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	28253,48	
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	14937	41836,35	TOTAL	43190,48	41836,35

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-) investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	0	
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France			Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	0	0	TOTAL	0	0



**NOV ACSEA : Dons reçus**

		2023						
		Montant	Non encore affectés	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice 789600	Engagements à réaliser sur ressources affectées 689600	Fonds restants à engager en fin d'exercice 196000	
04/05/22	FONDS DE DOTATION : Fonds dotation Marie Liesse			10 822,01	2 213,95		8 608,06	velo santé
	<b>DONS</b>							
18/03/22	ATS			3 000,00	3 000,00		0,00	londres
31/05/22	GCI CONSTRUCTIONS			500,00	428,57		71,43	spex
22/06/22	ATS (2ÈME DON)			8 000,00	8 000,00		0,00	ami
24/06/22	NETTO DECOR			1 000,00	857,14		142,86	spex
24/06/22	DOMINO ASSIST			1 000,00	1 000,00		0,00	velo santé
08/07/22	NXP			2 000,00	1 714,29		285,71	spex
27/07/22	C.AGRICOLE : en attente virement ATC			3 419,34			3 419,34	
16/09/22	KOESIO			1 000,00			1 000,00	
28/09/22	ADISTO			500,00	498,97		1,03	tel portable
28/09/22	INSURTE			500,00	498,97		1,03	tel portable
29/09/22	PRO CONSEIL			649,00	647,66		1,34	tel portable
03/10/22	URBISYS			500,00	498,97		1,03	tel portable
06/10/22	CMEG			500,00	498,97		1,03	tel portable
13/10/22	SODIPREN			1 500,00	1 500,00		0,00	velo santé
26/10/22	APPEL MEDICAL			6 896,00	6 896,00		0,00	velo santé
31/12/22	ITTY MATTHIEU			50,00			50,00	
	<b>DONS</b>							
18/04/23	SYSTEME B	500,00				500,00	500,00	
13/11/23	CATIA SORAIA- Vitry s/seine	40,00	40,00			40,00	40,00	
28/11/23	ADSITO	625,00				625,00	625,00	
28/11/23	PRO CONSEIL	625,00				625,00	625,00	
01/12/23	URBISYS	625,00				625,00	625,00	
04/12/23	INCENDIS FORMATION	500,00				500,00	500,00	
12/12/23	INSURTE	625,00				625,00	625,00	
19/12/23	KOESIO	2 997,00				2 997,00	2 997,00	
19/12/23	MAIF	1 000,00				1 000,00	1 000,00	
20/12/23	CREDIT MUTUEL	7 400,00				7 400,00	7 400,00	
	<b>Total général =</b>	<b>14 937,00</b>	<b>40,00</b>		<b>28 253,48</b>	<b>14 937,00</b>	<b>28 519,87</b>	

contrôle au 31/12/23 : cpte 512"D" =	100 092,60
AN	-85 105,60
prod à recevoir N-1	-50,00
	<b>14 937,00</b>



ANNEXE

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE ET DES AMORTISSEMENTS

	Immo. Incorporel.	Immo. Corporelles	Immo. Financières	TOTAL
I - VALEURS BRUTES				0
Augmentation				0
Diminution				0
Situation 31.12.21	0	0	0	0
II - AMORTISSEMENTS				0
Augmentation				0
Diminution				0
Situation 31.12.21	0	0	0	0
III - VALEUR NETTE (I - II)	0	0	0	0

DURÉES D'AMORTISSEMENT

- IGAAC	Linéaire	de 8 à 10 ans
- Matériel & Outillage	Linéaire	5 ans
- Matériel de transport	Linéaire	5 ans
- Matériel de bureau	Linéaire	10 ans
- Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
- Mobilier	Linéaire	6 à 10 ans

ETAT DES PROVISIONS ET FONDS DEDIES

	Début exercice	Augment. Dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
I - PROVISIONS REGLEMENTEES				
II - PROV. RISQUES ET CHARGES	0		0	0
III - FONDS DEDIES	41 836	14 937	28 253	28 520
IV - SUR ACTIF CIRCULANT Stocks Clients				
V - AUTRES PROVISIONS				
TOTAL I+II+III+IV+V+VI	41 836	14 937	28 253	28 520
dont DOTATIONS ET REPRISES				
_ d'exploitations				
_ financières				
_ exceptionnelles				

Les fonds dédiés correspondent à des dons perçus en 2022 et 2023 partiellement utilisés au 31/12/2023.

ETAT DES FONDS PROPRES

	Début exercice	Augmen- tations	Diminu- tions	Fin exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	15 000	0		15 000
Réserves affectées à l'investissement				
Réserve de compensation				
Réserve de compensation Héberg.				
Résultat N-1 Héberg.				
Report à nouveau				
Résultat N-1				
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>15 000</b>	<b>0</b>		<b>15 000</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>15 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>15 000</b>



ANNEXE

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	TOTAL	1 AN AU +	+ DE 1 AN
Créances immobilisées			
Créances clients	0		
Autres créances	22 768		
Charges constatées d'avance	0		
<b>TOTAL</b>	<b>22 768</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Montant des prêts en cours d'exercice	Accordé Remboursé		

ETAT DES DETTES	TOTAL	1 AN AU +	1 A 5 ANS	+ DE 5 ANS
Dettes financières				
Dettes fournisseurs	0			
Dettes fiscales et sociales	0			
Autres dettes	25 919	28 319		
Produits constatés d'avance	0			
<b>TOTAL</b>	<b>25 919</b>	<b>28 319</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts en cours d'exercice	Souscrits Remboursé			



ANNEXE

PRODUITS A RECEVOIR

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
CREANCES	
Créances et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	22 768
TOTAL	22 768

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	3 485
Dettes fiscales et sociales.....	
Autres dettes.....	
TOTAL	3 485

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation.....		0
TOTAL	0	0

